

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Bilan des actions des années 2019-2020

**Intégration
des personnes handicapées**





Bilan des actions des années 2019-2020 pour l'intégration des personnes handicapées

Le comité

Le Service des Sports et du développement communautaire coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- Mme Véronique Baril, conseillère municipale;
- M. Maxime Thérien, directeur du Service des sports et du développement communautaire;
- M. Paulo Fournier, directeur du Service des travaux publics;
- Mme Linda Charbonneau, directrice du Service des ressources humaines;
- Mme Élisabeth Émond, Directrice des communications et de l'expérience citoyenne;
- M. Sylvain Caya, directeur du Service de sécurité incendie;
- poste vacant (représentant des citoyens)



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Décal de réalisation	Résultats
Travaux publics et Services techniques	•Les chaises roulantes peuvent difficilement accéder ou circuler sur certains trottoirs de la Ville.	•Assurer la circulation des chaises roulantes et triporteurs sur les trottoirs.	•Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état des trottoirs, puis les corriger. •Améliorer l'état du trottoir reliant le marché d'alimentation à la pharmacie.	•2019 et années suivantes.	•En vérification et amélioration en continu.
	•Les espaces de stationnement sont restreints au centre-ville.	•Offrir des espaces dédiés aux personnes handicapées à proximité du centre-ville.	•Aménagement d'un stationnement avec cases dédiées donnant accès au centre-ville.	•2019-2020	•Un stationnement sera aménagé et accessible à la fin des travaux du boulevard, au plus tard en 2020. Reportée en 2023. •Deux places ont été aménagées dans le stationnement de la Caisse populaire. •Une place a été aménagée à la Halte Desjardins. •Amélioration de la visibilité des emplacements prévus pour les personnes handicapées dans le stationnement du centre communautaire et de la Maison de la famille par du marquage au sol plus voyant et par l'installation d'affiches.
Ressources humaines	•Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés.	•Faciliter le maintien en fonction des employés qui deviendraient handicapés en cours d'emploi.	•Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches.	•2019 et les années suivantes.	En continu



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Loisirs	•Les parcs municipaux n'offrent pas de modules de jeux pour les enfants handicapés.	•Permettre aux enfants handicapés de s'amuser dans un module de jeux adapté.	•Installer un module de jeux et un revêtement de sol approprié afin que les enfants handicapés puissent s'amuser.	•2019	•Le parc de l'école Bois-Joli est rendu accessible et un tapis y a été installé. •Un tapis a été installé au Parc Racine. •Une toilette pour handicapée a été installée à la Halte Desjardins. •La piste cyclable de la Seigneurie des Plaines (piste cyclable interrégionale) est asphaltée sur 14 km soit tout le territoire de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines.
	•Les personnes handicapées trouvent difficilement des salles adaptées pour se rencontrer.	•Favoriser et faciliter la location de salles adaptées aux personnes handicapées.	•Promouvoir la disponibilité des salles municipales aux personnes handicapées.	•2019 et années suivantes.	•La majorité des salles sont accessibles.
	•Les enfants handicapés ont un accès limité aux camps de jour.	•Favoriser la participation des enfants handicapés aux camps de jour.	•Maintenir l'embauche de 9 animateurs accompagnateurs.	•2019	•Nous maintenant l'embauche de plusieurs accompagnateurs. Actuellement la ville embauche 12 animateurs en accompagnement. C'est environ 19 enfants qui peuvent bénéficier de ce service.
	• Les événements organisés ne prévoient peu ou pas l'accès et la participation des personnes handicapées.	• Permettre la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté	• Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures et publicisent celles-ci afin de permettre la participation des personnes handicapées.	•2019 et les années suivantes.	•En continu



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Bibliothèque	•Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés.	•Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées.	•Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères.	•2019 et les années suivantes.	•La bibliothèque possède 120 livres en gros caractères pour les personnes ayant un handicap visuel. L'achat de nouveaux livres se fait en continu.
Culture	•L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles.	•Favoriser l'accès aux personnes handicapées aux événements populaires.	•Dédier des stationnements réservés aux personnes handicapées. •Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées.	•2019 et les années suivantes.	•Réalisée •Nous avons facilité l'accès lors d'événements et avons aménagé des toilettes chimiques.
Urbanisme	•L'accès à certains commerces est difficile pour les personnes en fauteuil roulant.	•Permettre aux personnes en fauteuils roulants ou triporteurs d'accéder aux commerces.	•Via la réglementation municipale ou une sensibilisation accrue, demander aux commerçants de s'assurer que leur accès aux fauteuils roulants soit bien adapté. (Exemple; Tim Horton)	•2019 et les années suivantes.	•Tous les nouveaux commerces doivent avoir un accès prioritaire près des portes d'entrée aux commerces selon le code national du bâtiment en vigueur.
	•Certains stationnements publics et commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées.	•Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées.	•Promouvoir auprès des commerçants l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et du respect de la réglementation sur l'aménagement d'un stationnement.	•2019 et les années suivantes.	-En continu
Communication	•Les personnes handicapées ne se sentent pas en sécurité aux passages piétonniers.	•Améliorer la sécurité aux passages piétonniers, y compris ceux ayant une lumière de signalisation.	•Informer la population des règles de sécurité à respecter à un passage piétonnier.	•2019 et les années suivantes.	•En continu •Campagne sur la sécurité routière.
	•Les personnes handicapées sont peu informées des services qui leur sont offerts.	•Promouvoir les actions entreprises et réalisées à l'égard des personnes handicapées.	•Rendre le plan d'action facile d'accès au public et diffuser les actions entreprises par la Ville ou ses organismes sur site internet, Facebook, revue municipale.	•2019 et les années suivantes.	•En continu



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Accès aux bâtiments municipaux	•Les personnes handicapées accèdent difficilement à certains bâtiments municipaux.	•S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux.	•Installer un seuil temporaire ou un passage approprié pour accéder aux édifices.	•2019 et années suivantes.	•La plupart des édifices municipaux sont maintenant accessibles.
		•Permettre aux fauteuils roulants d'entrer dans le garage municipal.	•Installation de porte automatique à l'entrée principale.	•2019	•Après analyse, l'idée d'une sonnette a été privilégiée.
		•Permettre aux personnes handicapées et âgées d'entrer dans la Maison de la Famille.	•Installer une rampe d'accès extérieure et une toilette adaptée ainsi que réaménager le hall d'entrée.	•2019	•Le projet a été reporté dû au coût très élevé. Sera analysé lors de la rénovation.
Centre sportif	•Les personnes handicapées ont un accès difficile à l'aréna.	•Accès aux personnes handicapés dans l'aréna pour assister aux événements.	•Installer des portes automatiques pour accéder dans l'aréna. •Aménager des espaces réservés aux personnes handicapées dans l'aréna.	•2019	•Reportée
Sécurité incendie	•Les services d'urgence ne sont pas informés des lieux où résident des personnes ayant un handicap.	•Recenser les personnes handicapées ou ayant une incapacité liée à la mobilité sur le territoire.	•Inscrire les citoyens lors des visites résidentielles. •Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux.	•2019 et les années suivantes.	•Réalisée et en continu
	•Les personnes handicapées sont isolées et vulnérables en situation d'urgence.	•Être en mesure d'aider et de secourir les personnes handicapées advenant une situation d'urgence.	•Ajouter une section dédiée aux personnes handicapées dans le plan de sécurité civile de la Ville.	•2019	• Sera reporté en 2021.